



ASSOCIATION  
DES MÉDIATEURS FAMILIAUX  
DU QUÉBEC

## MÉDIATION EN CONTEXTE DE RÉGIMES DE PROTECTION

Le projet pilote de l'AMFQ donne la possibilité aux proches d'un majeur inapte ou en voie d'être déclaré inapte de participer **gratuitement** à une démarche de médiation.

Lorsqu'un conflit est susceptible de compromettre la **mise en place** ou le **maintien** d'un régime de tutelle ou de curatelle au majeur, ou l'homologation d'un mandat de protection, les proches de la personne concernée pourront faire appel au service de référence de l'AMFQ, pour recevoir le nom d'un médiateur participant au projet pilote.

**CONTACTEZ-NOUS**  
**Téléphone (514) 990-4011**  
**Sans frais 1 800 667-7559**

[info@mediationquebec.ca](mailto:info@mediationquebec.ca)  
[www.mediationquebec.ca](http://www.mediationquebec.ca)



ASSOCIATION  
DES MÉDIATEURS FAMILIAUX  
DU QUÉBEC

## **Le projet pilote propose jusqu'à 10 heures subventionnées\* par dossier, comprenant :**

- Une (1) heure de rencontre préparatoire chacun (pour un maximum de cinq participants);
- Trois (3) heures de médiation en groupe;
- Deux (2) heures accordées au médiateur pour le travail hors séance (ouverture du dossier, rédaction des rapports et résumé des ententes, s'il y a lieu).

\* Le total des heures subventionnées par dossier peut être sujet à changement sans préavis. Le nombre de dossiers pouvant bénéficier de la subvention est limité, veuillez nous contacter pour plus de détails.

**CONTACTEZ-NOUS**  
**Téléphone (514) 990-4011**  
**Sans frais 1 800 667-7559**

[info@mediationquebec.ca](mailto:info@mediationquebec.ca)  
[www.mediationquebec.ca](http://www.mediationquebec.ca)